

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, VENDREDI, 16 OCTOBRE 1846.

No. 73

LETTRE DE L'ÉVÊQUE DE CHARTRES.

Monseigneur,

Quelle Université nous traite dédaigneusement, qu'elle fasse non marché de la dignité de notre caractère, qu'elle permette ou même qu'elle commande à ses défenseurs en titre de nous adresser des paroles dures et blessantes, nous nous résignons à ces injures, où l'on conserve du moins quelque reste de bienséance. Mais que, dans une occasion solennelle, un membre de ce corps, envoyé par ses chefs, pour porter la parole devant une nombreuse jeunesse et une foule d'autres auditeurs, nous prodigue les outrages les plus grossiers, lesquels rejettent évidemment sur les augustes vérités dont nous sommes dépositaires, c'est ce qui nous autorise et peut-être nous oblige à faire entendre de publiques et vives réclamations. Un de ces hommes qui enseignent, disent-ils, au nom de l'État, et qui se croient sans doute tout permis sous cette égide dont ils se couvrent, est venu, ces jours derniers, débiter, dans un jargon digne des temps de barbarie, les plus folles calomnies contre l'enseignement des maîtres chrétiens. Comme la religion n'est point accessible aux sens et qu'elle ne se rend présente aux regards et aux imaginations que dans la personne de ses ministres et de ses disciples, il n'en fallait pas davantage pour soulever, pour mettre en émoi la partie la moins instruite de l'assemblée, surtout cette malheureuse jeunesse, et pour lui faire prendre en horreur la foi de nos pères, qui fut leur consolation et leur gloire. Citons quelques traits de cette harangue. On verra si la haine, en qui, d'ordinaire, un peu d'esprit supplée à sa raison, ne se montre pas ici dans toute sa nudité, et dépourvue même de ce supplément.

Avant tout, il faut remarquer que l'enseignement catholique est absolument le même qu'il a été dans les siècles précédents. Epuré et perfectionné depuis la renaissance des lettres, il a été un peu modifié dans la forme, mais il n'a jamais varié dans le fond, immuable comme la religion qui en est l'âme et la lumière. Rollin a fidèlement tracé le plan de cette éducation, telle qu'elle a dirigé, depuis trois cents ans, la jeunesse dans les voies de la science et de la vertu. Rollin n'en a point été l'auteur, il n'en a été que l'historien. Cette éducation a formé, pendant un grand nombre de siècles, dans le sein de notre France, une foule de grands hommes dont, il faut l'avouer, on ne suit que de loin, de nos jours, les traces respectées et glorieuses. Or, dédaigner des vues si sages et si hautes; que dis-je? les décrier, les livrer à la dérision et à la haine, n'est-ce pas montrer un aveuglement profond et imiter ces hommes qui, par le mépris du bon sens et de l'expérience des siècles, courent à la honte et se précipitent dans des abîmes?

Écoutez, à présent, l'orateur universitaire. Il fait quatre classes d'éducateurs opposés à l'Université. La première est, suivant lui, une certaine école-monstre, qu'il définit si mal qu'il est impossible de comprendre ce qu'il veut dire. L'idée la plus claire qu'il en donne est renfermée dans ces mots: C'est Nemrod enté sur Paschal et Atlas greffé sur Cuvier. La seconde sous-division des éducateurs se compose de gens qu'il traite avec assez de mépris, en usant d'un langage prodigieusement ampoulé et très souvent burlesque. Il réprovoque la politesse du faubourg Saint-Germain et de la Chaussée-d'Antin. Il s'exprime ainsi dans une prophétie ironique: "Peu d'années suffiront pour que l'on voie renaître, sous les fraîches ondées d'une éducation à l'eau rose, cette fleur de politesse et de bon goût qui languit et se meurt sur sa tige desséchée. La France court risque, il est vrai, de voir chaque année, après la mue, s'échapper de ces charmantes volières une innombrable volée de petits-maitres au beau plumage, au beau ramage, bien ignorants et bien faits." (Comme s'il n'y avait pas de milieu entre le composé de fatuité et d'ignorance d'un côté, et de l'autre, l'orgueil farouche d'un pédant mal appris dont le savoir n'est souvent que la courte instruction du collège.) "Fort bien; mais, je vous prie, où tous ces beaux oiseaux iront-ils se percher?" C'est ainsi que, dans le style mignard d'une mauvaise idylle, il baloue grossièrement l'ancienne politesse française, vantée dans tout l'univers, et qui attirait dans ce royaume une multitude d'étrangers jaloux de goûter et de s'approprier, autant qu'ils pouvaient, ce trait de nos mœurs, et de se former à des habitudes de société si douces, si spirituelles et si aimables.

Venons à ce qui regarde l'école chrétienne. Il ne tient pas à l'orateur grammairien qu'on ne soit transi d'horreur dès les premiers mots de la définition qu'il en donne. En effet, voici comme il s'exprime: "Parrive à la quatrième et dernière école, dont le type, moins heureuse, est plus commun peut-être. Elle est au trois autres ce que l'ombre est à la lumière, ce que

la mort est à la vie. Je veux parler de cette école austère qu'une sombre mélancolie, due à des causes diverses, rend ensuite de toute joie mondaine; qui méprise le corps, dédaigne ou redoute l'esprit, et n'absout du cœur même que la partie mystique et contemplative, idéalisée sous le nom d'âme.... L'ignorance est à ses yeux sinon la conduite indispensable, du moins la plus sûre garantie du bien.... De là ses allures couteuses.... et souvent ses supercheries.... Elle se torture pour prolonger l'enfance au-delà de ses limites naturelles; elle supprimerait volontiers, si elle pouvait, de la vie humaine, l'adolescence, la puberté, et même l'âge adulte: des enfans, des vieillards, voilà les héros de sa sagesse... L'histoire lui paraît un danger... Même prévention, ou plutôt défiance plus grande encore à l'égard de la philosophie... L'Université," au contraire, "fonde son éducation sur la double base de la foi et de la science.... La même défiance qui lui fait redouter l'histoire et proscrire la philosophie, lui rend encore suspectes les sciences physiques, mathématiques et naturelles... Ecole chagrine et malade, qui fait consister l'éducation à garder, à cerner, avec une inquiète vigilance, toutes les avenues de l'âme."

Telles sont ses accusations, qu'une forcené labeur lui a fait mettre au jour, et qu'il a, suivant son langage, péniblement forgées dans le laboratoire hâtant de son imagination sans verve et de son intelligence préoccupée par mille vaines et noires chimères. Est-ce que les rêveries notoirement calomnieuses de cet orateur méritent l'honneur d'une réfutation? Non, non; contentons-nous de quelques mots qui suffiront pour dissiper les vaines et puériles frayeurs dont il a voulu frapper l'imagination de son jeune auditoire:

Quoi! l'enfance trouve chez nous les ténèbres et la mort! Je sais où elle sont, mais elles ne se trouvent point dans la religion de Celui qui est esprit et vie. Son influence n'était pas seulement les enfans et les vieillards, elle embrasse notre carrière tout entière, pour y faire éclater la dignité de l'homme et la façonner à tout ce qu'il y a de bon, de grand et de désirable. Elle donne, il est vrai, à l'enfance une pureté angélique, et à la vieillesse une autorité douce et respectable; mais aussi, mûrissant les fruits d'une éducation forte et éclairée, elle fait éclore dans l'âge viril le courage des héros, l'intégrité sans ombre et sans faiblesse des magistrats, les lumières des savans et les vertus de tous les citoyens fidèles à ses lois.

Quoi! l'école catholique est l'asile ou la protectrice de l'ignorance! Mais son violent détracteur ne s'aperçoit-il pas qu'il prouve ici lui-même son ignorance profonde? Ne sait-il pas, ce que tout le monde sait, que la science est sortie de l'Eglise? qu'à la vérité, elle s'est répandue hors de cette enceinte sacrée, mais que l'Eglise a toujours conservé la gloire d'en avoir été la source et que, depuis des temps plus rapprochés de nous, elle a puissamment contribué à l'effusion des lumières qui s'étaient échappées de son sein? Ai-je besoin de rappeler les noms des Simond, des Petau, des Mabillon, des Bossuet, des Nicole et de tant d'autres hommes célèbres dont M. le professeur passe en vain sous silence le savoir profond et les immortels ouvrages?

Nous repoussons l'histoire! Pour peu qu'il ait mis le pied hors de son collège, il doit savoir le contraire. Oui, on enseigne l'histoire dans nos écoles, mais pour lui faire exposer la vérité, et non pas pour la faire mentir, à chaque instant, au préjudice de la foi chrétienne, de ses organes, de ses pontifes, dont on cherche à travestir indignement les actes les plus louables et qu'on s'efforce de faire abhorrer à l'enfance.

Nous réprovoquons la philosophie! Où a-t-il pris cela? Mais c'est chez nous seuls, qu'on trouve la vraie philosophie. Ce sont les maîtres chrétiens qui présentent à la jeunesse ce corps lumineux de doctrines où tout s'enchaîne, où tout conduit au vrai sur les grandes considérations qui regardent l'homme et Dieu, connu par la simple raison. C'est une étude dont quantité d'hommes habiles ont écarté, depuis deux cents ans, les épines qui la hérissaient; c'est la clef de toutes les sciences, et on peut appliquer à ce recueil de vérités fondamentales ce qu'on a dit des lois romaines, que c'est la raison écrite. Quant à l'enseignement que vous avez en vue et qui vous est cher, c'est une imitation trop fidèle de l'éclectisme alexandrin, lequel après avoir pillé le christianisme, n'appliquait avec fureur à l'anéantir, et qui, d'épouvante de plan suivi et de méthode, n'abstenait du moins de se donner le nom fastueux de philosophe. Oui, votre philosophie prétendue légale n'est qu'un arsenal d'incrédulité élevé au milieu de la France, et où l'on force toute notre jeunesse de venir recevoir de près les blessures mortelles de cet ennemi du culte de Dieu et de la société. Efforcez-vous après cela, de faire croire que la foi est la base de votre enseignement. Non, non, cet enseignement

est sceptique. Rien de plus notoire dans l'Europe entière. Tel homme célèbre, qui en est l'inventeur et l'arbitre, le sait mieux que personne, et il serait bien fâché qu'on le prit au mot sur quelque vague protestation, et qu'on crût qu'il veut le maintien, parmi nous, du christianisme autrement que pour les masses et pour le peuple.

On voit que l'orateur veut employer, pour d'autres chefs d'accusation, un style vapoureux et où il prétend mettre de l'esprit et de la finesse. L'école chrétienne, dit-il, est *chagrine et malade*. Il veut, par cette pensée sombre et vague, faire peur aux enfans ; mais il abuse de leur crédulité. Qu'y a-t-il, en effet, de chagrin dans une doctrine qui, par la répression des passions injustes, fait naître la paix dans les cœurs et y répand par là même les semences d'une joie pure et intime ? Mais vous, oseriez-vous dire que vous rendez les âmes calmes et heureuses ? Ah ! si vous formiez cette prétention, vous entendriez de toutes parts erier le sang versé par mille suicides, qui ferait retomber sur la conception ou sur l'impuissance de vos maximes le crime de cette noire fureur. Elle est *malade* ! Mais elle existe depuis plus de mille ans, et l'on ne voit ni son ardeur s'éteindre, ni ses forces s'épuiser. Vous qui être nés d'hier, vous sentez au contraire chanceler à tout instant les appuis de votre existence. La Charte vous épouvante, l'opinion publique vous inquiète, et vous n'êtes si emportés que parce que vous n'êtes point tranquilles.

Faut-il apprendre au discoureur universitaire qu'en reprochant aux instituteurs catholiques de faire une *garde exacte* autour des cœurs neufs de l'enfance, il leur intente une accusation que les philosophes poient eux-mêmes, qu'il devrait connaître, auraient accueillies de leur indignation unanime et de leur risée. En effet, il n'en est pas un seul d'entre eux qui n'ait reconnu que cette sollicitude vigilante était le devoir le plus essentiel et le plus sacré des guides du premier âge, et presque tout le secret de la bonne éducation.

Je sens ici ma plume s'arrêter comme effrayée par les visions fantasmagoriques et pitoyables de M. le professeur. Je suis donc après avoir relevé l'une de ses inventions les plus ridicules et les plus mensongères. Il prétend que l'Église est ennemie des *sciences naturelles et physiques*. Sans doute il le pense, puisqu'il le dit. Mais je soupçonne que l'histoire de cette partie des travaux intellectuels lui est peu familière. Il ne sait pas que Sylvestre II était le premier mathématicien de son siècle, que Copernic était membre d'un chapitre catholique, et qu'en France même beaucoup d'ecclésiastiques ont excellé dans cette sorte de connaissance, les Picard, les Castel, les Lacaille, les Marie, les Pingret, l'abbé Haüy, que j'ai eu l'honneur de connaître et qu'on a nommé le Newton de la minéralogie, etc.

Concluons. Je le dis sans hésiter, tant que la génération nouvelle sera attachée par des liens de fer à la suite de tels *éducateurs*, il est impossible de ne pas voir qu'elle sera fort mal *édifiée*. Sous la main de pareils guides, si l'esprit français, si vif, si naturel, si fin, si délicat, si prompt à rendre ses idées avec feu, avec précision, avec une simplicité pleine de grâce, deviendra un agent de la pensée pesante, ténébreux, arrogant, qui n'aura pour interprète qu'un langage tout à la fois orgueilleux et barbare, et qui, en rejetant le Créateur des intelligences, y desséchera la source inépuisable des conceptions élevées, fortes, pures et aimables.

J'ajoute que la France ne peut pas être plus profondément humiliée aux yeux des étrangers que lorsqu'elle leur offre le spectacle d'un orateur de cette sorte choisi pour représenter l'école souveraine et universelle de France. Quoi de plus triste pour nous, en effet, que de voir un rhéteur qui doit être un sujet d'élite dans ce corps, venir, en son nom, au milieu de Paris, l'asile le plus fameux, dans d'autres tems, de la saine littérature et du bon goût, prononcer pompeusement une harangue où l'irrégulier se mêle avec le bouffon, le pédantisme le plus hautain avec le grotesque, et qui aurait même inspiré la pitié ou le dégoût aux Chapelain, aux Pradon, et à tous ces écrivains autrefois les jouets des plaisans et de la satire ? Quelle idée un si étrange phénomène peut-il donner de la France ? D'une autre part, un corps littéraire peut-il tomber plus bas ? Et cependant c'est celui auquel appartient un tel représentant qui tient, parmi nous, la clé de la science, qui en ouvre ou en ferme seul l'entrée et les avenues !

Le monopole triomphe, et, comme il arrive à tous ceux dont le pouvoir est sans borne, il brave tout et ne se refuse rien. Il sent ses forces, qui, en effet, sont infinies. Il est maître absolu de l'avenir, il occupe une magnifique place dans le présent ; et l'on peut appliquer ici, avec un léger changement dans les termes, un vers très connu : *Ce n'est plus le trident de Neptune, c'est la fêrule du collège qui est aujourd'hui le sceptre du monde.*

L'Université croit nous effrayer par les avanies publiques qu'elle nous fait subir. Mais, bien loin de là, notre courage se ranime par de folles déclamations où l'incapacité est jointe à la fureur. Immobile sur le rocher de la foi, nous regardons sans l'avenir que Dieu seul tient dans ses mains. Nous avons bravé la cruauté des persécuteurs sanguinaires ; nous avons évité les pièges des persécuteurs déguisés. A présent, nous avons en tête des persécuteurs ridicules : grand et nouveau motif d'espérance ; nous l'embrassons avec confiance et avec joie.

J'ai l'honneur d'être, etc. CLAUD-HIPP., Ev. de Chartres.
Chartres, le 3 septembre 1846.

RAPPORT SUR L'INDÉPENDANCE DE LA NATION

GRECQUE-MELCHITE-CATHOLIQUE.

De tout autre tribunal que de celui de la Porte Ottomane, et ce qui concerne les affaires civiles.

(Correspondance particulière de l'Ami de la Religion.)

Constantinople.

Lorsque le sultan Mahmoud II accorda l'émancipation à ses sujets catholiques, il défendit aux patriarches des autres cultes de s'ingérer en aucune façon dans leurs affaires, et il nomma un patriarche civil, Arménien catholique, chargé près de la Porte-Ottomane des affaires temporelles non-seulement de sa nation, mais encore de tous les catholiques de l'Empire. Mgr. Massimo Mazlum, patriarche Grec-Melchite catholique, fut le premier patriarche d'Orient, qui reconnut cet agent supérieur, et fit passer par ses mains toutes les affaires qui intéressaient les Grecs-Melchites catholiques. Au mois d'août 1841, s'étant rendu à Constantinople pour faire cesser la persécution que les Grecs chismatiques avaient excitée contre les catholiques de sa nation, au sujet du costume de son clergé, il apprit que le patriarche civil avait remis à la Porte l'acte officiel de sa démission, parce que les chrétiens d'Alep, résidens à Constantinople, avaient refusé de s'inscrire sur les registres de son patriarcat : il n'avait consenti à conserver que la gestion des affaires des Arméniens catholiques. Mgr. Mazlum travailla longtems et de toutes ses forces à opérer un rapprochement, et à faire revenir le patriarche civil sur sa détermination ; mais tous ses efforts furent inutiles, et il dut alors traiter personnellement auprès de la Porte les affaires civiles de ses co-religionnaires.

L'année dernière, le patriarche civil Arménien se démit entièrement de ses fonctions à cause de son grand âge. Mgr. Antoine Hassun fut nommé à sa place, et la Porte-Ottomane lui donna un firman pareil à celui qu'avait eu son prédécesseur, c'est-à-dire lui conférant le droit de gérer les affaires de tous les catholiques de l'Empire.

A cette époque, Mgr. Nicolas, patriarche des Chalcéens, et Mgr. Pierre, patriarche des Syriens catholiques, se trouvaient à Constantinople ; ils firent un arrangement avec le patriarche civil Arménien, concernant les affaires temporelles de leurs co-religionnaires. Quant aux chrétiens d'Alep, déjà récalcitrans envers le patriarche démissionnaire, ils persistèrent, en dépit des injonctions de la Porte, à refuser de s'inscrire sur les registres du nouveau patriarcat. Le gouvernement turc finit par écouter leurs raisons, et aujourd'hui, en vertu d'un ordre souverain, ils se trouvent portés sur les rôles du tribunal impérial de l' Arsenal.

De son côté, Mgr. Mazlum a continué à traiter directement auprès de la Porte-Ottomane les affaires de sa nation. Une décision émanée du conseil suprême d'Etat, a consacré cette indépendance civile, et l'a reconnu comme patriarche absolu de la nation grecque-melchite catholique, avec les mêmes droits que les autres patriarches absolus qui, pour les affaires temporelles, ne dépendent que du tribunal impérial. Cette décision a depuis été confirmée par un décret du sultan Abdul-Medjid. Tous ces actes ont été officiellement enregistrés et communiqués à Mgr. Mazlum par le ministre des affaires étrangères.

Les troubles de la Syrie, qui avaient retenu jusqu'ici Mgr. Mazlum à Constantinople, s'étant à peu près calmés, ce patriarche a annoncé son départ au gouvernement turc, et lui a proposé comme son mandataire et son représentant dans la résidence impériale, Mgr. Melatio, évêque-suffragant et vicaire-général patriarcal en Palestine, actuellement à Beyrouth. Il a demandé en même tems à la Porte-Ottomane de confirmer ce choix par un firman qui lui a été accordé : et déjà Mgr. Mazlum a écrit à son suffragant pour l'inviter à se rendre immédiatement à Constantinople.

De plus, le patriarche Mazlum a sollicité et obtenu du gouvernement turc trois *Barant* ou diplômes impériaux en faveur de Mgr. Démétrius, archevêque d'Alep, de Mgr. Théodose, évêque de Saïda, et de Mgr. Agapio, évêque de Beyrouth. Ces diplômes viennent d'être expédiés à ces trois prélats. En voici la traduction fidèle :

En tête la signature du sultan Abdul-Medjid.

« La gloire des élus de la nation chrétienne, Massimo Mazlum, patriarche d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de tous les lieux dépendans (que sa puissance sur toute la nation grecque-melchite-catholique soit augmentée,) m'a adressé une supplique par laquelle il demande un *Barant* contenant les clauses prescrites et accordées à l'effet de gérer les affaires concernant la religion des grecs-melchites-catholiques qui résident à Alep, au nom du respectable ecclésiastique parmi les élus des chrétiens, évêque de ces mêmes grecs-melchites-catholiques à Alep et autres lieux en dépendant. Sur cette demande du susdit patriarche, il a été donné une décision affirmative dans le conseil suprême du tribunal de justice, après l'examen convenable ; décision que j'ai sanctionnée par une ordonnance impériale revêtue de mon sceau souverain. En conséquence, il a été fixé une somme de 8,000 *akgia* à titre de don, laquelle somme a été payée comptant au trésor impérial, et enregistrée en son lieu. Cela fait, j'ai donné le présent diplôme, déclarant gracieusement que le dit ecclésiastique Démétrius soit évêque des grecs-melchites-catholiques à Alep et autres lieux qui en dépendent : que toute cette nation chrétienne, grands, petits, curés, prêtres, moines, hommes et femmes professent la religion catholique dans les lieux susdits, faisant partie de son évêché, et doivent le reconnaître pour leur supérieur approuvé, etc. »
Le Grand-Seigneur a conféré à Mgr. Mazlum la décoration d'or ornée de diamans qui avait été donnée aux autres patriarches. Mgr. Melatio est

arrivé à Constantinople, et son patriarche l'a présenté à la Sublime-Porte, qui l'a reconnu comme représentant de Mgr. Mazlum, et lui a délivré un firman à cet effet.

Nous apprenons de Constantinople la mort de Mgr. Marousch, patriarche des Arméniens catholiques, décédé dans cette capitale à l'âge de 90 ans.

—Le professeur Nichol de Glasgow, dans un nouvel ouvrage sur l'astronomie, a calculé que le grand télescope de M. Ross doit pénétrer cinq fois plus loin dans l'espace que la vue simple, et peut décrire un orbite six cent mille fois plus éloigné qu'une étoile de première grandeur, et que la lumière qui viendrait de cette espace mettrait soixante mille ans à parvenir sur notre planète.

L'homme sage doit espérer le mieux, s'attendre au pire, et être soumis à tout événement.

BULLETIN.

Conversions.—*Décès du rev. Joseph Rogers.*—*Accident.*—*Collèges mixtes d'Irlande.*—*Déportés en Sibérie.*—*Nouveau tremblement de terre à Livourne.*

—Le *London Morning Post* annonce que le docteur Duke, sa dame et toute sa famille sont entrés dans la foi de l'Eglise catholique.

—Le *Catholic Herald* de Philadelphie annonce la mort du rev. Jos. Rogers au collège de St. Joseph, Bardstown, âgé de cinquante ans ; il était venu pour la retraite qui se faisait à ce collège, mais il se trouva malade à son arrivée et n'a fait qu'empirer ; il était natif du Kentucky, et était employé aux différentes missions de cet Etat.

—Nous donnons ici le jugement que l'*Univers* porte sur les collèges mixtes d'Irlande, on dit qu'O'Connell est ou ne peut plus satisfait de la décision des cardinaux.

« Plusieurs journaux ont reproduit, d'après le *Freeman's Journal* de Dublin, une nouvelle d'une haute importance pour l'Irlande. Il ne s'agit de rien moins que de la condamnation par la Cour de Rome du bill des collèges, qui fut adopté dans l'avant dernière session, sur la proposition de sir Robert Peel.

« On se rappelle que ce bill a créé en Irlande trois collèges, ou plutôt trois Facultés indépendantes de l'Université de Dublin, dans lesquelles l'enseignement supérieur doit être donné indistinctement aux catholiques et aux protestans par des professeurs appartenant aux deux croyances.

« La nature de cet enseignement éveilla, dès le principe, la sollicitude de l'épiscopat et du clergé ; d'énergiques protestations s'élevèrent parmi les catholiques, et le bill, avant d'être converti en loi, subit des modifications qui amoindrirent ses défauts sans le rendre plus acceptable.

« Le ministère anglais, qui désirait, en rendant le haut enseignement accessible aux catholiques des classes moyennes, se concilier leur faveur, appela deux hommes de cette croyance (dont l'un prêtre) à la tête de deux de ces établissemens ; la présidence du troisième fut confiée à un ministre presbytérien.

« Les évêques irlandais ne furent pas rassurés par ces choix, et, différant entre eux sur les avantages et les dangers de cet enseignement mixte, ils résolurent d'en appeler à la sagesse du St. Siège, afin de savoir s'ils pouvaient permettre aux familles catholiques d'envoyer leurs enfans puiser l'enseignement à ces sources suspectes. La réponse de la Cour de Rome s'était fait attendre jusqu'à ce jour. Déjà l'avènement d'un ministère whig avait donné l'espoir aux catholiques d'Irlande qu'ils parviendraient, sans trop de difficultés, à faire modifier non seulement dans ses détails, mais dans son principe, une mesure condamnée par la majorité des évêques et la presque totalité du clergé secondaire. Leurs espérances semblent devoir se réaliser d'autant plus facilement qu'ils sont secondés par la Cour de Rome dans leurs justes réclamations, si, comme nous nous plions à le croire, les informations du *Freeman's Journal* sont exactes.

« Il paraît cependant que les journaux, en reproduisant la nouvelle de la condamnation du collège act par le Souverain-Pontife, ont outrepassé un peu le sens de l'article de la feuille de Dublin. Ce journal n'a pas dit que le système d'éducation proposé par le gouvernement anglais eût été officiellement condamné. Voici où en est la question.

« Le Souverain-Pontife a nommé une commission de cardinaux pour examiner la mesure et lui présenter un rapport. Le travail de la commission n'a pas tardé à être soumis à Pie IX, et ce rapport condamné sans réserve l'œuvre du ministère anglais ; mais on ignore encore si le rapport a été sanctionné par Sa Sainteté, à qui il venait à peine d'être présenté à la date de la nouvelle donnée par le *Freeman's*. On ne doute pas que l'avis de la commission ne soit partagé par le Pape ; la nouvelle paraît seulement avoir été prématurée. Quand les réclamations des catholiques irlandais s'appuieront sur une décision du St. Siège, le ministère anglais sera bien forcé d'y prêter l'oreille, s'il veut avoir l'Irlande pour lui et ne pas dépenser en pure perte les sommes considérables allouées aux trois établissemens en question ; car il peut être certain que les fils des familles catholiques s'en tiendront aussi éloignés que si les collèges mixtes n'existaient pas.

« Le *Tablet* annonce que le rapport des cardinaux a été soumis au Pape le 13 juillet, et que le Souverain-Pontife a dû le sanctionner le 19 du même mois. Le *Freeman's*, de son côté, pense que la sanction du Pape n'avait pas encore été donnée à la date des lettres récentes qu'il a reçues de Rome, et il réclame contre la nouvelle prématurée qu'on lui attribue.

—Le *Courrier de Varsovie* du 23 août contient un décret de l'empereur Nicolas concernant le ci-devant royaume de Pologne. Ce décret désigne désormais la Sibérie comme un lieu de déportation pour tous les individus condamnés à plus de cinq années. Or, dans l'état actuel des choses, des délits de contrebande, de contravention aux prescriptions administratives, ou de désobéissance envers les autorités, peuvent entraîner une réclusion de plus de cinq ans, ce qui équivaldrait désormais au bannissement perpétuel en Sibérie.

Voici en substance le contenu de ce décret :

« Tous les condamnés aux travaux forcés à perpétuité dans le royaume de Pologne, de même que tous les condamnés aux travaux ou à la réclusion à tems, si leur peine a encore cinq années à courir, seront envoyés en Sibérie. Les condamnés à perpétuité seront employés pendant vingt ans aux mines et colonisés après pour le reste de leur vie. Les condamnés à tems seront employés pendant la moitié du tems de leur peine au travail des mines et des fortifications, et ensuite seront envoyés en Sibérie comme colons pour le reste de leur vie. Cette mesure sera appliquée dorénavant à tous les condamnés dans le royaume dont la peine sera de cinq ans de prison ; elle ne sera point appliquée aux femmes. »

—On écrit de Livourne, le 27 août :

« Une nouvelle secousse de tremblement de terre s'est malheureusement fait sentir ce matin à neuf heures cinquante minutes. Cette secousse a encore une fois jeté l'épouvante parmi la population et a occasionné des dommages assez graves. Plusieurs maisons ont été abandonnées par ordre du Gouvernement. La température est sombre et suffocante. »

—Mardi de la semaine dernière un chartier a été trouvé complètement ivre dans le fenil de M. Lhussier, il a été transporté à la station de police, et de là à l'Hôpital, (*General-Hospital*) où il est mort bientôt après. Nouvel exemple de ce que peut la boisson !

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—La première pierre d'une nouvelle église catholique, dans le village de Williamstown, a été posée le 22 du mois dernier par Mgr. l'évêque de Kingston, avec le cérémonial accoutumé, sur un terrain donné par M. Hugh McGillis de l'endroit. La nuit suivante la pierre fut enlevée par quelque misérable qui croyoit sans doute y trouver un trésor. Elle ne contenait qu'une pièce d'argent, avec un morceau de papier contenant quelques détails sur la cérémonie. On n'attribue pas, heureusement, à d'autres motifs, qu'une sordide avarice cet acte de vandalisme sacrilège. *Canadien.*

ROME.

—Une neuvaine préparatoire à la solennité de l'Assomption de la très sainte Vierge a eu lieu dans les principales églises de Rome. Sa Sainteté Pie IX, donnant l'exemple d'une fervente dévotion envers l'auguste mère de Dieu, a pris part à ces pieux exercices, et s'est rendue le 9 août à l'église patriarcale de Sainte-Marie-Majeure.

Le jour de la fête, le Saint père se transporta en voiture de cérémonie à la

même basilique Libérienne où se tient, selon l'usage, la chapelle Papale. La messe solennelle fut célébrée par Son Eminence le cardinal Patrizzi, vicaire de Sa Sainteté et archevêque de la basilique. Un jeune élève du collège des Nobles prononça, après l'évangile, un discours latin en l'honneur de la Reine du ciel. Les cardinaux, les archevêques et évêques assistants au trône, la magistrature romaine et les divers collèges la prélatrice assistaient à cette auguste cérémonie.

Après la messe, le Saint-Père, porté sur son trône se rendit au grand balcon de la façade principale de Saint-Marie-Majeure, et donna solennellement la bénédiction apostolique aux fidèles qui couvraient toute la place.

De Sainte-Marie-Majeure au palais du Quirinal, toutes les rues étaient remplies d'une multitude qui faisait entendre de vives acclamations de joie. Les fenêtres et les balcons, par une innovation qu'explique l'enthousiasme des habitants de Rome, étaient ornés de riches tentures et de fleurs. Le concours du peuple à cette solennité était immense: le nom béni du Pape était répété avec amour par toutes les bouches; chacun implorait à genoux, avec une respectueuse vénération, la bénédiction de ce père, de ce souverain bien aimé.

FRANCE.

—Ce n'est pas seulement dans les villes que la religion étale ses pompes et fait briller l'éclat de ses solennités, elle ne dédaigne pas quelquefois de les montrer dans de simples paroisses de la campagne, et les fruits qu'elles produisent dans le cœur de ces bons peuples, n'en sont ni moins durables, ni moins abondans. Dimanche 2 août, la paroisse d'Aignes, au canton de Cintegebelle, diocèse de Toulouse, a fait l'inauguration des statues des quatre évangélistes, qui doivent occuper les niches du chœur. Les reliques de ces saints que le P. Barthet avait apportées de Rome, déposées sous un arc de triomphe du meilleur goût, élevé devant la maison presbytérale, ont été transférées processionnellement dans l'église, au milieu d'un concours immense de fidèles que l'annonce de cette fête avait attirés de toutes les paroisses voisines. MM. les curés doyens de Cintegebelle et de Naillhons, assistés de plusieurs prêtres des deux cantons, ont rehaussé par leur présence la beauté de cette cérémonie, à laquelle M. le curé de Montgeard a prêté le concours de sa parole éloquente. Les habitans d'Aignes n'oublieront jamais que c'est au zèle de leur digne pasteur pour la maison de Dieu qu'ils doivent le bonheur de posséder ces saintes reliques. *Ami de la Religion.*

—On écrit du Havre, le 7 août :

«Trois missionnaires tyroliens, de l'ordre des Prémontrés, sont en partance pour les Etats-Unis; ils sont accompagnés de vingt-et-un Bavaurois, tant frères que clercs, qui se rendent en Amérique pour y fonder un établissement religieux. Cinq missionnaires français sont aussi en partance pour Pondichéry (Indes-Orientales.)

«M. l'archevêque de Sidney (Nouvelle-Hollande) s'est embarqué dans notre port pour retourner dans son diocèse.» *Ami de la Religion.*

—On nous écrit de Metz :

«Cent cinquante ecclésiastiques viennent de suivre, pendant huit jours, au séminaire diocésain, les exercices de la retraite, sous la direction de M. l'abbé de Bussy, prêtre auxiliaire. Ce prédicateur distingué a retracé avec autant d'éloquence que d'aménité, les devoirs du prêtre dans l'accomplissement de sa mission sublime, aujourd'hui plus hérissée de difficultés plus que jamais. M. l'abbé de Bussy a signalé, dans le cours de ses touchantes instructions, avec un sagacité rare, les divers écueils que le tourbillon du monde, un ministre des autels doit savoir éviter pour ne point paralyser son apostolat.

«Que ce saint vieillard, en se séparant des ecclésiastiques qui ont eu le bonheur de l'entendre et de l'admirer, leur permette, sans vouloir blesser sa noble modestie, de lui payer publiquement un juste tribut de reconnaissance.

«Le vénérable abbé de Bussy, en quittant Metz, s'est rendu à Nancy, pour y donner une retraite sacerdotale. Le zèle de cet admirable prédicateur, qui prêchait jusqu'à cinq fois par jour, est inépuisable.

«Mgr. l'évêque a présidé aux exercices de la retraite; en se séparant de ses prêtres qu'il affectionne d'une tendresse si paternelle, il a voulu leur adresser quelques paroles, mais une indisposition soudaine a mis le vénérable pontife, à son grand regret et aux regrets de MM. les retraitans, dans l'impossibilité d'exécuter ce pieux désir.» *Ami de la Religion.*

IRLANDE.

—Plusieurs journaux ont reproduit, d'après le *Freeman's Journal* de Dublin, une nouvelle d'une haute importance pour l'Irlande. Il ne s'agit rien de moins que de la condamnation par la cour de Rome du bill des collèges, qui fut adopté dans l'avant-dernière session sur la proposition de sir Robert Peel.

On se rappelle que ce bill a créé en Irlande trois collèges, ou plutôt trois facultés indépendantes de l'université de Dublin, dans lesquelles l'enseignement supérieur doit être donné indistinctement aux catholiques et aux protestans par des professeurs appartenant aux deux croyances.

La nature de cet enseignement éveilla, dès le principe, la sollicitude de l'épiscopat et du clergé; d'énergiques protestations s'élevèrent parmi les catholiques, et le bill, avant d'être converti en loi, subit des modifications qui amoindrirent ses défauts sans le rendre complètement acceptable.

Le ministère anglais, qui désirait, en rendant le haut enseignement accessible aux catholiques des classes moyennes, se concilier leur faveur, appela deux hommes de cette croyance (dont l'un prêtre) à la tête de deux de

ces établissemens; la présidence du troisième fut confiée à un ministre presbytérien.

Les évêques irlandais ne furent pas rassurés par ces choix, et, différant entre eux sur les dangers de cet enseignement mixte, ils résolurent d'en appeler à la sagesse du Saint-Siège, afin de savoir s'ils pouvaient permettre aux familles catholiques d'envoyer leurs enfans puiser l'enseignement à ces sources suspectes.

Suivant le journal de Dublin, la commission des cardinaux chargée de l'examen de cette grave affaire, aurait donné un avis contraire au bill. N'ayant reçu aucune nouvelle de Rome au sujet de cette décision, nous nous bornons à reproduire l'article du *Dublin Freeman*.

«Nous arrêtons l'impression de notre journal pour annoncer à l'Irlande la plus importante nouvelle que nous ayons eue à lui communiquer depuis quelque temps: ce n'est pas moins que la condamnation formelle du bill des collèges *athées* par la cour de Rome. L'heure tardive à laquelle nous parvient ce renseignement nous empêche d'entrer dans aucun détail. Nous pouvons cependant annoncer, sur les meilleures autorités, que le collège des cardinaux, ayant tous les documens sous les yeux, a, sans hésiter et à l'unanimité, condamné formellement la mesure du gouvernement anglais.»

Ami de la Religion.

ÉCOSSE.

—Le *Scottish-Guardien* annonce que le riche domaine de Delbeth, sur la Clyde, à trois milles de Glasgow, vient d'être acquis pour y construire et pour en doter un collège catholique romain.

PRUSSE.

—Le docteur Gobat, venant de Berlin et se rendant à son évêché de Jérusalem, vient de passer par Coblenz, où il a reçu la première visite du général de Thiele, qui l'a conduit à une maison de plaisance qu'il occupe auprès de la ville, et où le nouveau lord-évêque a passé la journée au milieu des divertissemens qui lui avaient été préparés. Sa seigneurie passe une partie de son temps à étudier le rituel anglican, afin de se rendre capable de fonctionner dignement dans sa cathédrale qui n'est encore qu'une chapelle.

—De plus en plus, l'administration prussienne se voit forcée de dévorer les fruits amers du rationalisme populaire. Le synode continuant ses débats sur le serment, a dû reconnaître qu'habituellement le serment déféré par les tribunaux dégénère en blasphème. Pour preuve de cette allégation, l'on a cité l'existence d'une compagnie, plusieurs fois déjà appelé en justice pour le criminel commerce qu'elle fait du serment. *Ami de la Religion.*

ALLEMAGNE.

—L'on a souvent demandé à quel nombre s'élève, en Allemagne, la société, des rongistes? Une réponse catégorique à cette question est d'autant plus difficile, que les rongistes publient, à cet égard, des renseignemens qui n'ont pas la moindre vérité. Ils n'ont garde d'ailleurs de faire connaître ceux d'entre eux qu'ils ont enlevés à la confession protestante. Pour n'en citer qu'un seul exemple, leur journal silésien annonce qu'en 58 communes de la province, ils sont au nombre de 16,500, tandis que le relevé nominal, que le gouvernement prussien a d'eux, n'en compte, pour toute la Silésie, que 2,073. Encore dans ce nombre, a-t-on compris tous ceux qui, s'étant originellement laissés séduire par la secte, s'en sont spontanément retirés, ou qui sont morts depuis. Le reste se compose de prétendus catholiques que jamais on ne voyait dans une église, d'individus ayant contracté des mariages mixtes; lorsque l'un de ceux-ci venait à s'agréger à la secte, on avait soin d'inscrire la famille tout entière, bien que la femme et les enfans appartenissent à la confession protestante.

Ami de la Religion.

—Il y a trois ou quatre ans qu'un paysan sorti de la secte des *Liseurs* (Læsere), Eric Janson, se mit à prêcher, se disant apôtre directement envoyé de Jésus-Christ. Il enseignait que tous les péchés étaient remis à ceux qui ont reçu l'esprit de Dieu et qui croient au Christ et en lui. Il introduisit parmi les *Liseurs* l'usage de rechercher et de brûler tous les catéchismes et tous livres de cantiques et de dévotion; voyageant de paroisse en paroisse il s'attacha une multitude d'adhérens auxquels il permettait toutes sortes d'actions scandaleuses. Deux fois appelé à comparaître devant le chapitre d'Upsala, il en fut sévèrement admonesté; mais il n'en devint que plus audacieux, et commença à prêcher que ceux qui recevaient une direction supérieure (la sienne), cessant d'être assujétis à la juridiction des autorités humaines. Poursuivi pour cette doctrine, il disparut; réfugié, suivant les uns en Norvège, et suivant d'autres, caché à Helsingland. En attendant sa réapparition, les plus rusés parmi ses adeptes vendirent leurs biens et volèrent un bâtiment capable de contenir et de transporter de 150 à 200 passagers. Leur intention est de se rendre, sous la conduite de leur saint, aux Etats-Unis d'Amérique pour y fonder une colonie. On prétend qu'avant de quitter leur patrie, il leur est prescrit de se saisir de l'enfant de quelque pasteur, et de l'égorger pour s'asperger de son sang comme de celui de l'agneau pascal. Bien que généralement on se refuse à croire à une si criminelle folie, on n'est pas moins fort inquiet à Stockholm, et le gouvernement suédois paraît se préoccuper beaucoup de cette rumeur, aussi bien que du fait d'une si nombreuse émigration pour cause religieuse. Malheureusement de pareilles monstruosités ne sont pas sans exemple parmi des sectes exaltées par le fanatisme et par une fausse interprétation des Saintes Écritures. *Ami de la Religion.*

GRAND DUCHÉ DE BADE.

—Nous ne saurions assez le répéter: loin que les faribondes !sorties du

radicalisme parlementaire contre l'Église catholique, ébranlent la foi des populations badoises, elle ne font que les y attacher avec plus de force et de tenacité. Le 13 août, Mgr. l'archevêque de Fribourg, s'étant rendu dans la ville de Werbach, dans la vallée du Tauber, y a été accueilli avec tous les honneurs d'un triomphe. Et ce même jour le vénérable prélat y conféra le sacrement de confirmation à un si grand nombre de fidèles que l'auguste cérémonie dura près de cinq heures. Les confirmés étrangers à la paroisse y étaient venus processionnellement conduits par leurs pasteurs, précédés de la croix et des bannières et faisant retentir l'air alternativement de leurs chants et de leurs prières. Des personnes âgées et des fonctionnaires publics se présentèrent à l'imposition des mains, et plus de deux mille voix entonnèrent dans l'église l'hymne ambrosien, à l'issue de la cérémonie. Quel contraste entre un pareil concours et l'imposture d'un député badois, qui ne craignit pas d'affirmer, en pleine chambre, que les neuf dixièmes de la population catholique du grand duché n'attendaient pour se réunir au royaume que la reconnaissance de leur église par l'État!

Ami de la Religion.

BADE.

—Les fureurs anti-catholiques, au pays de Bade, prennent le caractère de violences individuelles. Le 24 août, M. Faller, administrateur de la paroisse de Heiterhein, suivant une ruelle étroite qui conduit au presbytère, a été tout à coup assailli par un individu qui s'y tenait caché, et qui l'a maltraité au point que le médecin a déclaré son état grave et sa guérison incertaine. L'auteur n'a point été découvert et ne le sera peut-être jamais, soit que sa victime ne l'ait pas reconnu, soit qu'elle ne veuille pas le nommer.

Ami de la Religion.

HOLLANDE.

—Le *Tijd* contredit la nouvelle donnée par le *Noord-Brabander*, et d'après laquelle Mgr. Grooff ne retournerait pas aux Indes. Pour le moment rien n'est encore décidé à cet égard.

INDE.

—Six missionnaires du séminaire des Missions-Étrangères viennent de partir pour le Havre, où ils ont dû s'embarquer le 8 août, pour les trois vicariats apostoliques de l'Inde. Ce sont MM. Montandreau, du diocèse de Clermont; Gêret, de Séez; Laouenan, de Saint-Brieuc; Tiran, de Digne; Ligeon, de Moutiers, en Savoie; Pajean, de Chambéry. Le discours du départ avait été prononcé, deux jours auparavant, par le vénérable M. Dubois, l'un des directeurs du séminaire.

Cette utile maison dessert aujourd'hui 14 vicariats apostoliques: 3 dans l'Inde, 6 dans l'Inde, 2 en Corinchine, 2 au Tong-King, 3 en Chine, 1 en Tartarie et 1 en Corée. Il y a 31 élèves au séminaire de Paris, et environ 600 dans les missions.

Ami de la Religion.

CHINE.

—Nous recevons de Chine, par voie de Southampton, plusieurs lettres pleines d'intérêt sous le point de vue religieux; une, entr'autres, de Mgr. de Bési, vicaire apostolique de la Propagande, où ce prélat nous apprend avec un louable et pieux enthousiasme, que depuis la publication de l'édit impérial, qui a proclamé la liberté du christianisme dans tout l'empire, la religion chrétienne y fait des progrès si vastes et si rapides, que dans plusieurs districts, les missionnaires ne peuvent déjà plus suffire à l'administration des anciens et à l'instruction des catéchumènes. On nous cite, en particulier, la province du Kiang-Nan, dont Nankin est la capitale, où les païens désertent en foule les temples de Bouddha pour accourir publiquement aux humbles chapelles consacrées au vrai Dieu et y demander le baptême. Là, de nombreux catéchistes sont chargés d'instruire les néophytes aux dogmes et à la morale du culte chrétien; et M. de Bési ajoute, qu'on n'oublie pas de leur apprendre en même temps, que la liberté religieuse dont ils jouissent depuis quelques mois, est un bien dont ils sont redevables à la France, puisque c'est notre ambassade qui a eu l'honneur de négocier et d'obtenir cette réforme sociale, aussi intéressante pour les promoteurs de la foi que pour ceux de la civilisation.

Le nombre des missionnaires qui parcourent en ce moment le Céleste-Empire dans l'intérêt de la foi catholique est de 80, dont 60 Français et 20 Italiens.

Ami de la Rel.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

—Mardi dernier il a plu considérablement, et dans la nuit il s'est élevé un vent tempétueux d'une force à alarmer, on dit qu'il y a eu quantité de cheminées et de chassis endommagés dans la ville, et quantité de berges et de bateaux brisés ou fracassés, cependant on n'a point entendu parler de perte de vie. Les *Steamers* annoncent que la tempête a été furieuse dans le bas de la rivière et qu'on craint qu'on aura quelques sinistres à déplorer. La croix qui avait été plantée en 1841 par feu Mgr. l'Évêque de Nancy a été renversée.

Downing Street, 16 sept. 1846.

Il a plu à la reine de nommer le comte de Elgin et Kincardine pour être capitaine général et gouverneur en chef des provinces de Sa Majesté, du Canada, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et de l'Isle du Prince Édouard et gouverneur-général de toutes les provinces de Sa Majesté sur le Continent de l'Amérique du Nord, et de l'Isle du Prince Édouard.

Minerve.

—La semaine dernière aux Assises de Hamilton, il a été rendu un ver-

dict de £2,500 de dommages contre le steamer *London*, qui traverse entre Buffalo et Détroit, pour être venu en collision avec le steamer *Kent*, et l'avoir coulé à fonds. Ce procès a excité beaucoup d'intérêt. MM. Cameron, Harrison et McLean conduisaient la cause des demandeurs.

Idem.

Filouterie.—L'art du filou commence à s'introduire en Canada; et pour le premier fait dont nous entendons parler, il faut avouer qu'il est excellent. La *Gazette de Québec* raconte qu'un habitant du nom de Labelle se fit dernièrement voler sa bourse par trois enfants, François Marcier, Louis Bouchard et Adolphe Mathon. Voici comment ils s'y prirent. Pour connaître dans quel poche l'habitant tenait sa bourse, ils en jetèrent une, près de lui, et le poussant immédiatement, lui demandèrent s'il n'avait point perdu sa bourse. Labelle porta la main dans la poche où se trouvait la sienne, et répondit que non. Cinq minutes après cet incident, notre homme s'aperçut qu'on l'en avait débarrassé. Il fit sa déposition, et les trois petits filous furent arrêtés, et la bourse contenant £18, 13s. 6d. fut retrouvée dans une maison de la rue St. Charles, où Mathon l'avait cachée. Ce dernier n'est âgé que de 14 ans.

Revue Canadienne.

Canal de jonction des lacs Supérieur et Huron.—M. Killaly, ingénieur en chef du département des travaux publics, est allé explorer le terrain du lac Supérieur, dans le but d'ouvrir un canal navigable pour les navires entre ces deux lacs. On motive cette extension de notre longue ligne de navigation intérieure, sur l'importance des richesses minérales que renferme la région qui borde le lac Supérieur et qui ne tarderont pas à être mises en exploitation du côté anglais comme du côté américain de ce lac. La pêche qui se fait dans le lac Supérieur est aussi d'une haute importance et n'est peut-être pas une moindre source de richesse pour les Américains qui s'y livrent depuis un nombre d'années.

Idem.

Remède éprouvé contre la rage.—M. le duc de Doudeauville a rapporté d'Allemagne un remède contre la rage; les effets merveilleux de ce remède lui ont été attestés par des personnes dont la parole, dit-il, mérite toute confiance: M. le duc de Doudeauville fait appel à la publicité pour vulgariser ce remède aussi efficace que facile à se procurer: Nous nous empressons d'en donner la recette.

Remède éprouvé contre la morsure des chiens enragés.

A la fin du mois de mai, au commencement de juin, ou bien au mois de septembre, il faut cueillir les quatre espèces d'herbes suivantes:

1. *Euphorbia villosa*; 2. *Veratrum album*; 3. *Polygonum hydropiper*; 4. *Helleborus vulgaris*.

Ces plantes croissent habituellement dans les prairies marécageuses. Pour s'en servir, on prend une forte pincée de chacune d'elles, on les met dans une thière, et on jette dessus de l'eau bouillante, comme pour une infusion de thé. Après quelques minutes d'infusion, on en donne la valeur d'un verre ordinaire à la personne ou au chien qui a été mordu par un chien que l'on sait, ou que l'on croit, avoir eu la rage. Dans les premiers momens, on se contente de laver la plaie avec de l'eau et du vinaigre. Il faut laisser écouler vingt-quatre heures pour un chien et deux fois autant pour un être humain avant de leur faire avaler le remède que l'on vient de décrire. Il a outre l'avantage précieux de détruire les effets de la morsure, de lui indiquer avec certitude, si elle provient d'un chien enragé ou non. Dans le premier cas, cette potion, qu'il faut toujours prendre à jeun, procurera des vomissemens violens, et on continuera à la donner jusqu'à ce que les vomissemens soient entièrement calmés, ce qui arrive ordinairement après la troisième et au plus la quatrième dose, en prenant une chaque jour. Si, au contraire, le chien n'était pas enragé, le malade ne vomira pas. Il suffit de l'essayer deux fois de suite; mais alors la frayeur serait dissipée, et éviterait le danger qui provient d'une imagination frappée. Après avoir passé par l'épreuve de ce remède, on peut sans aucun inconvénient, conserver un chien qui aura été mordu, et que l'on verra retrouver de l'appétit et recommencer à boire de l'eau comme de coutume sans être sujet à aucun rechûte ni inconvénient ultérieur.

Aurore.

Terreneuve.—L'ouragan du 19 septembre a sévi avec une violence extrême, pendant trois jours, accompagné d'une pluie quasi-diluvienne, sur les côtes de Terreneuve, et a causé, sur terre et sur mer, des désastres dont on ne connaît encore qu'imparfaitement l'étendue. Beaucoup d'édifices en constructions ont déjà terminés dans l'infortunée ville de Saint-Jean, si récemment et si cruellement ravagée par l'incendie, ont été renversés de fond en comble; un grand bâtiment inachevé, nommé *Natives' Hall*, a été écrasé sous ses ruines une mère et ses deux enfants: la mère a été retirée en vie, mais avec des blessures graves. Parmi les édifices en ruines sont une belle rangée de maisons neuves en brique appartenant à Morris le trésorier colonial, et une autre au juge Archibald. Les casernes ont été beaucoup endommagées et l'église de Saint-Thomas a été déplacée d'environ quatre pouces, et ses murs de fondation fortement lézardés; une autre petite église méthodiste à Perry's Cove a été complètement détruite, et l'on craint d'apprendre de semblables accidents des autres parties de l'île.

Mais c'est sur l'eau surtout que les catastrophes les plus déplorables ont eu lieu. Nombre de goélettes et autres embarcations ont péri corps et biens, d'autres avec une partie de leurs équipages, et chaque bâtiment qui arrive a souffert quelques avaries et rapporte avoir vu de nombreux débris ou des vaisseaux démantés et en détresses.

L'*Unicorn*, dans sa dernière traversée de Terreneuve à Halifax, a vu plusieurs vaisseaux totalement démantés à Sidney (Cap-Breton), parmi lesquels le barque en fer Q. E. D., en route de Liverpool à Montréal, char-

gée de sel ; la barque *Victoria*, de Liverpool à Québec ; et la barque *Rien-deer*, de Hartlepool à Québec.

—Les bateaux à vapeur de Montréal ne sont arrivés qu'après 10 heures aujourd'hui. Un vent de nord-est épouvantable a soufflé durant la nuit et a dû les retarder. Nous n'avons pas encore appris d'autre accident que celui qui est arrivé au bateau à vapeur *Poinle Lévy*, dont l'arrière est à sec sur le quai de M. Mackenzie.

—Nous regrettons d'apprendre, dit le même journal, qu'un moulin à carder appartenant à M. Le François, au Château-Richer, a été totalement détruit par le feu samedi dernier. M. Le François a réussi à sauver la laine qui se trouvait dans le moulin au moment de l'accident.

—L'*Albany Herald* rend compte d'une invention faite par un américain, d'un canon qui fonctionne dans le genre de celui de M. Larochelle. *Idem.*

Un nouveau *Nigera*.—On vient de découvrir une nouvelle chute ou cataracte dans la rivière Saint Louis. Cette cataracte tombe dans la partie ouest du lac Supérieur, qui jamais n'a été décrite par aucun géographe. Il paraîtrait que cette nouvelle merveille ne le cède en beauté qu'aux chutes du Niagara. Le volume d'eau est immense, et la hauteur de la chute est de 150 pieds. *Idem.*

FRANCE.

—Une épidémie ayant un caractère assez grave sévit en ce moment sur le 7^e hussard, en garnison à Vicence. Plusieurs hommes ont déjà succombé sous les atteintes de la maladie.

En apprenant cette nouvelle, l'autorité supérieure militaire de Lyon s'est empressée d'envoyer sur les lieux M. le chirurgien-major docteur Poulain, pour observer la maladie et en étudier les causes.

Perte du bateau à vapeur l'Atlas.—Le 27 août le feu s'est déclaré dans le port de Rouen au bateau à vapeur *l'Atlas*, appartenant à MM. Lenormand et Baudu. Il était arrivé du Havre à Rouen le mardi précédent, avec un très fort chargement de savon, coton, café suif, etc., destiné pour Paris. Le feu s'est propagé avec une grande rapidité, et les travailleurs qui s'efforçaient de le submerger n'ont eu que le tems de se jeter dans des chaloupes, le bateau s'étant brisé à l'arrière et ayant coulé plutôt qu'on ne s'y attendait.

Bientôt après, on n'apercevait plus que le mât et l'extrémité du bord d'avant. Le fleuve a été toute la journée couvert de débris, de fragments de marchandises, de caisses, que des malheureux repêchaient de leur mieux comme une rubeine.

La perte n'est pas évaluée à moins de 250.000 fr.

—Nous lisons dans un *Journal de France* :

« Une personne honorable, qui demeure à Orléans, et qui a des relations en Angleterre, nous signale un fait dont la connaissance peut rendre de grands services aux cultivateurs.

« Un fermier des environs de Windsor, ayant planté un hectare de pommes de terre au mois de mars 1845, les trouva entièrement gâtées au mois de septembre suivant. Voyant sa récolte perdue, il la laissa dans la terre, qu'il destinait à un autre assolement. Mais le mois de mars suivant, au moment où il se disposait à confier à son champ une autre semence, il fut surpris de voir que ses pommes de terre étaient redevenues belles et vigoureuses ; il les arracha, et reconnut que toutes avaient recouvré leur qualité et étaient par conséquent propres à la nourriture de l'homme.

« Cette observation peut, dans bien des circonstances, trouver son application chez nous. On dit que dans certaines contrées la maladie des pommes de terre a reparu avec presque autant d'intensité que l'an dernier. S'il en est ainsi le procédé du fermier de Windsor pourra être appliqué avec succès dès cette année même, et pourra rendre de grands services dans les pays menacés. Nous recommandons ce fait aux directeurs des journaux qui s'occupent spécialement d'agriculture. »

IRLANDE.

—Les dernières nouvelles des districts méridionaux de l'Irlande représentent l'état des récoltes comme extrêmement alarmant ; il n'y a peut-être pas un champ de pommes de terre qui n'ait été atteint par la maladie. Dans ces désastreuses circonstances, il est du devoir du gouvernement de faire tout ce qu'il est possible pour prendre à temps des mesures qui puissent prévenir les terribles conséquences d'une famine, surtout dans un pays où la population est nombreuse.

DANEMARK.

—Dans la séance du 23 juillet des Etats provinciaux du Danemark, M. Ussing a développé une motion pour l'abolition de certains privilèges judiciaires de la noblesse. Malgré l'opposition du gouvernement et des nobles, la proposition a été renvoyée, par 30 voix contre 24, à une commission. Dans la même séance, une motion de M. David, demandant l'abolition de l'esclavage dans les possessions danoises aux Indes occidentales, a été renvoyée, par 57 voix contre 4, à une commission.

ALLEMAGNE.

Il est aujourd'hui avéré que le grand-duc d'Oldenbourg dans une des réunions de la diète germanique, a fait donner communication officielle de la protestation, avec réserve de tous ses droits, que S. M. R. a cru devoir opposer aux fausses appréciations énoncées dans la lettre patente du roi de Prusse, à son retour d'Ischi, en Autriche, où il avait conduit la reine, est passé par la Bohême, et s'est rendu chez le prince de Meternich, à son château de Koenigswart, où S. M. a dîné avec le prince, et d'où elle continue sa route pour Berlin. Cette visite impromptu ne peut avoir eu pour

motif que les affaires Holsteino-Darocises, qui vont, à ce que l'on a tout lieu de croire, occuper très-sérieusement la diète germanique.

ESPAGNE.

—Plusieurs journaux de Madrid assurent que le différend qui s'était élevé entre les gouvernements d'Espagne et de Portugal, au sujet des prisonniers évadés, va se terminer par un arrangement à l'amiable.

TURQUIE.

—La *Gazette d'Augsbourg*, dans son numéro du 15 juillet, rapporte l'anecdote suivante dont elle garantit l'exactitude.

« Un riche bey de Constantinople avait remarqué que sa fille unique, depuis quelque tems, souffrait et dépérissait à vue d'œil. Il fit appeler des médecins et comme leurs secours n'amélioraient en rien l'état de la jeune personne, il s'adressa à celle-ci même et la questionna. Elle lui avoua qu'elle désirait l'épouser.

« Cet aveu embarrassa singulièrement le musulman. Il recourut de nouveau aux médecins, et leur demanda si une maladie causée par l'amour pouvait devenir mortelle, et sur leur réponse affirmative, il songea à un moyen de satisfaire le désir de sa fille d'une manière qui se conciliât avec ses sentimens religieux. Voici ce qu'il fit. Il se rendit à la boutique du tailleur en question, et lui commanda divers vêtemens, à la condition que le maître lui-même les lui apporterait.

« Quelques jours après, l'Arménien apporta au bey les objets demandés. Celui-ci les reçut, lui paya le montant de sa facture, et lui fit en outre un présent, en le priant d'attendre un moment parce qu'il avait encore une commande à lui faire. Le bey se retira aussitôt après deux esclaves noirs parurent et invitèrent le tailleur à les suivre.

« Ils le conduisirent dans le harem où se trouvait la jeune fille du bey, laquelle, en voyant le tailleur, s'évanouit; puis, après être revenue à elle-même, se jeta à son cou et l'embrassa avec effusion. Dans cet instant même, le bey entra subitement, il fit saisir le tailleur par des esclaves, et lui déclara qu'il avait commis le crime de profanation dans le harem, et que, d'après les lois en vigueur, il devait ou se faire musulman et épouser la jeune fille, ou subir la peine de mort. Le bey croyait que le jeune homme, placé dans cette alternative, opterait pour le changement de culte et le mariage; mais il se trompa, l'Arménien déclara résolument qu'il n'abjurerait pas sa religion.

« Le bey, dans l'espoir de fléchir l'Arménien, le retint captif dans sa maison; arrêter et traduire devant le tribunal. Là, l'Arménien alléguant pour sa défense que rien ne pouvait lui être imputé à crime, parce qu'il avait été en quelque sorte forcé de se conduire comme il l'avait fait. La jeune fille fut appelée comme témoin, et elle confirma le dit de l'accusé.

« Le juge, après une longue délibération, somma le jeune chrétien d'embrasser l'islamisme, pour ne pas s'exposer à une condamnation à la peine capitale, et comme l'Arménien refusa d'obtempérer à cette injonction, le juge le condamna à avoir la tête tranchée. Cependant, en raison des circonstances qui militaient en faveur du condamné, le magistrat a ordonné que l'arrêt de mort serait soumis au sultan afin que S. H. si elle le jugeait à propos, pût gracier le condamné, ou lui accorder une commutation de peine.

« Le sultan, non-seulement a gracié le condamné, mais a permis que le mariage eût lieu. »

VAN-DIEMEN.

—Lorsque Hollandais Van Diemen donna son nom à la grande île séparée du continent de l'Australie par le détroit de Terrés, il ne se doutait guère qu'un jour viendrait où la culture et les moyens de transport seraient assez perfectionnés pour qu'il y eût profit à transporter au marché de Londres les produits des champs de la terre Van-Diemen; c'est pourtant ce qui a lieu de nos jours.

La semaine dernière, il est arrivé à Londres un navire venant en droite ligne de Hobart-Town, capitale de cette partie de l'Australie. Ce navire était chargé en partie de froment, en partie de pommes de terre; le tout a été vendu aux prix ordinaires, et le capitaine a paru fort satisfait de son voyage. De sorte qu'en 1846, on peut, en faisant de bonnes affaires, aller acheter à Hobart-Town des pommes de terre et du froment et venir les vendre à Londres, après avoir fait, aller et retour, à peu près la valeur du tour entier de notre planète.

INDE.

—Les nouvelles de l'Inde apportées par la malle du 18 juillet sont, comme d'ordinaire en cette saison, assez nulles au point de vue politique; mais elles contiennent un tableau effrayant de la mortalité produite par le choléra à la suite d'une saison plus chaude et plus sèche que de coutume. Bien qu'aucune station ne semble avoir été épargnée, c'est surtout le port de Karachi dans le Scinde, localité généralement saine, qui paraît avoir le plus souffert. Selon les rapports officiels, en moins de quinze jours, du 13 au 23 juin, la moitié d'une population de 16,000 âmes aurait été emportée par le fléau, et sur une garnison de 6,000 combattans 1,490, dont 895 Européens et 595 Cipayes, ont actuellement péri. Voici ce que raconte un témoin oculaire de l'arrivée et du passage de cette terrible épidémie :

« Durant la première quinzaine de juin, la chaleur avait été intense; mais la garnison et les hôpitaux civils ne comptaient pas plus de malades qu'à l'ordinaire. Le 14 du mois se trouvait être un dimanche; ce jour-là l'atmosphère était plus lourde que de coutume. Néanmoins, les troupes se préparaient à entendre le service divin. Pendant qu'on complétait le carré, un nuage fort épais et qui semblait gros d'un orage, s'éleva lentement de l'horizon. Pendant un instant, il couvrit tout le ciel; puis vint un vent très

violent qui pencha les arbres, ébranla les casernes, et fit chanceler les constructions même les plus solides. Ce vent passa comme le simoon, balayant le nuage laissant le ciel aussi nu et l'atmosphère aussi immobile qu' auparavant. Mais il avait apporté sur ses ailes un hôte terrible qui devait malheureusement s'arrêter en chemin.

« Quand les troupes revinrent de la prière, quelques hommes tombèrent dans les rangs, et déjà avant minuit neuf Européens, soldats du 36e de la reine, avaient cessé de souffrir; enfin, avant le matin, les hôpitaux ne suffisaient plus pour recevoir le nombre toujours croissant des malades. Le lendemain, cinquante soldats, tant du 60e (carabiniers d'Angleterre) que du 86e et le régiment européen de Bombay furent conduits au champ du repos. La nuit suivante fut horrible encore. La contagion s'était étendue sur toute la ville. On voyait dans les rues et sur le seuil des maisons un millier de cadavres de tout âge, de tout sexe et de toutes couleurs. Les jours suivants jusqu'au 22, on ne compta plus; il n'était plus question d'ensevelir les morts, de larges fosses étaient creusées à la hâte, soldats, Cipayes, Européens et indigènes, maîtres et serviteurs étaient entassés pêle-mêle, sans bière, sans linceul dans leurs lits ou sur leur litière, jusqu'à quelques pouces du sol; puis un peu de terre recouvrait le tout, pas assez peut-être pour sauver la ville d'une seconde épidémie presque aussi fatale que la première, résultat probable des exhalaisons qui s'échappent de cette masse putride.

Du 23 au 28, la maladie sembla perdre de son intensité. Le 29 jour où s'arrêtent les rapports officiels, on ne comptait que deux victimes, dont un officier du 12e régiment d'infanterie indigène. Hyderabad et Saker sur l'Indus, Bombay, Bellary, Calcutta ajoutent leur contingent à cette longue liste nécrologique, et il est peu de familles en Angleterre auxquelles ce courrier n'apportera point de tristes nouvelles.

AMÉRIQUE MÉRIDIIONALE.

— Les journaux de Madrid annoncent, sous la rubrique de Puerto-Cabello, capitale de l'Etat de Venezuela, que la guerre est déclarée entre la Nouvelle-Grenade et la république de l'Equateur.

PROVINCES-RHÉNANES.

— Des désordres assez graves ont eu lieu à Cologne dans la soirée du 4 août. La foule, qui s'était rassemblée pour célébrer une kermesse annuelle, a insulté la police et les gendarmes; quelques-uns de ceux-ci ont été blessés. Les troupes appelées pour rétablir l'ordre ont dû faire usage de leurs armes pour disperser les rassemblements; dans ce conflit, plusieurs personnes ont été blessées et une seule a été tuée.

Le 5 au matin, l'autorité a fait retirer les troupes, et la garde bourgeoise a été chargée du rétablissement et du maintien de l'ordre.

Tous les bourgeois arrêtés à la suite de ses troubles, ont été remis en liberté, à l'exception d'un seul. Une proclamation du bourguemestre engage les habitants à attendre avec confiance les résultats de l'instruction commencée suivant les voies légales.

ÉTATS-UNIS.

— On lit dans le *New-York Sun*, que, dans les Etats-Unis le produit du *lard* seul, est égal à *trois fois* celui du coton. En 1845 la valeur des cochons élevés dans l'Union était 166,000,000 de piastres. En 1839 le recensement donnait le chiffre énorme de 26,301,293 cochons, c'est-à-dire à peu près sept millions de plus que la population de tous les Etats. Cette armée d'animaux consomme annuellement 200,000,000 de minois de grains.

— Le *Courrier des Etats-Unis* de ce matin nous donne la situation de l'armée Américaine sur le Rio-Grande, sous le commandement du général Taylor. On s'attendait à la prise de Monterey. Il est incontestable, dit le *Courrier*, que l'ennemi redoute de se trouver en face du drapeau de l'Union et qu'une sorte de panique se répand partout à son approche; aussi malgré ses préparatifs et la résolution d'Ampudia, malgré tous les avantages qui facilitent sa défense, il ne serait pas étonnant que Monterey offrît le second acte de l'étrange comédie de Santa-Fé.

Le général Kearay continue dans la paisible possession d'une Province de 80,000 ames, qu'il a conquise sans brûler une amorce!

Incendie en mer.—Le superbe navire le *Hànre* est arrivé à New-York le 29 septembre. Il a éprouvé en mer une tempête furieuse, qui lui a déchiré toutes ses voiles et causé de graves avaries. Le 22 septembre dernier, le capitaine aperçut en mer la coque d'un navire en feu. Il envoya une embarcation et fit exécuter une manœuvre pour se rapprocher du bâtiment; mais, malgré ses efforts, il ne put s'assurer du nom qu'il portait. Ce bâtiment est anglais, il paraît neuf, et à l'avant du navire se trouvait une figure humaine.

La chute d'un Arbre.—Il y a huit jours le steambot *Highlander*, se trouvait près du quai; à Turkey-Island, quand un arbre immense placé sur le bord du Missouri, se renversa et tomba sur le bateau en écrasant les sabords, les roues et la cheminée du milieu. Un des pilotes M. John Fric a été blessé d'ingérence. Deux autres personnes ont reçu quelques contusions. Par hasard il n'y avait que peu de passagers à bord, et ce fut un grand bonheur, car la vapeur se précipita sur le champ dans l'entrepont.

Incendies.—Nous n'apprenons de toutes parts que des désastres causés par le feu. L'autre jour le télégraphe électrique nous annonçait un grand incendie à Buffalo; aujourd'hui d'Oswego, de Boston, de Kennebec nous recevons des nouvelles du même genre. A Philadelphie, 22 maisons ont été consumées avant-hier mardi, laissant 30 familles pauvres sans asile. Le même jour la maison No 89 dans Water street, a été presque entièrement dévorée par les flammes, elle était occupée par un magasin de porcelaines et

par les bureaux d'un agent maritime dont heureusement les papiers ont pu être sauvés. La perte est, dit-on, fort considérable. Voilà un automne d'un triste augure pour l'hiver.

HUGUES LE DESPENSIER.

II

L'ERMITE DE L'ÎLE NOTRE-DAME.

SUITE.

L'île Notre-Dame s'avance dans la mer à quelque distance de l'embouchure de l'Orne. Au milieu de l'île, sur une grosse roche qui la domine, on apercevait, du temps de Guillaume, un petit édifice surmonté d'un campanile. A quelle époque fut bâti cet ermitage, quand devint-il la demeure d'un solitaire, c'est ce que nul ne peut dire. Les Normands, sachant par tradition que dès l'établissement du christianisme en Neustrie il y avait déjà sur ce rocher un moine en robe blanche, pensaient que ce moine était toujours le même et avait vu passer sans mourir une foule de générations. Ils lui portaient un affectueux respect, car pendant les nuits d'orage, la petite cloche qui les invitait à la prière sonnait alors à toute volée pour avertir les pêcheurs retardés en mer de l'approche des récifs, et ils se racontaient les naufrages où on avait vu l'ermite s'élançer au milieu des vagues furieuses et tendre aux naufragés qui allaient périr une main robuste. Tous les marins qui passaient devant l'île Notre-Dame ne manquaient jamais d'entonner, de leurs voix habituées à dominer la tempête, un cantique en l'honneur de la Vierge, et quand l'ermite s'avait jusqu'au flot, où il mouillait ses sandales et leur donnait sa bénédiction, ils s'agenouillaient pieusement sur le pont du navire.

Olivier, comme tous les habitants du littoral, connaissait de réputation le solitaire. Bien des fois, de la *Pointe du Héron*, qui surplombe dans la mer, il l'avait aperçu à genoux devant son autel rustique en plein air, surmonté d'une croix d'osier, mais ne lui avait pas encore parlé. Il éprouvait une crainte vague à l'idée d'une entrevue avec un être presque surnaturel. Cependant la renommée des bonnes œuvres de l'ermite le rassurait, et puis les desirs de Mélisende étaient des ordres qu'il eût exécutés au péril de sa vie.

Il prit le chemin du rocher, en côtoyant les bords de l'Orne et parcourant à peu près la distance d'une lieue et demi, qui le séparait de la côte, à travers un pays riche, heureux et fertile. Dès lois sévères, un grand zèle à les faire exécuter, une bonne organisation de la province avaient fait de la Normandie une véritable oasis au milieu de l'Europe féodale, sous Rollon et ses successeurs. Olivier voyait plongés dans l'herbe jusqu'au ventre, brouter des bœufs énormes ou galopper familièrement autour de lui des troupes de ces beaux chevaux à la robe mouchetée, issus d'une race colossale, comme les Danois conquérants qui l'amènerent en Neustrie. Une pierre à moitié enfoncée dans le sol suffisait à marquer les limites des champs, à cette époque où le vol semblait inconnu. Les barrières, les clôtures, les loquets étaient inutiles; chaque sujet de l'heureux duché prêt à céder à une tentation mauvaise, savait qu'un œil était ouvert sur lui pour surveiller et punir.

Olivier avait à traverser une pointe de la forêt de Bellissime, qui se prolongeait jusque sur le chemin de ce château à la mer. En avançant à travers cette forêt, que la vigilance de Guillaume, aussi meurtrière aux loups qu'aux brigands, avait entièrement purgée d'animaux nuisibles; il aperçut un être humain assis sous la feuille, à quelque distance de la route, et à la vue d'une petite harpe à huit cordes, il reconnut un de ces chanteurs ambulants nommés *trouvères* ou jongleurs.

Mais le pauvre diable ne devait pas être en grande réputation, car son juste au-corps jadis noir était percé en plusieurs endroits souillée de mille taches; son petit manteau gris, qui flottait sur son épaule gauche, présentait l'image de la misère, et la plume unique dont sa petite toque était surmontée, pendait douloureusement, flétrie, cassée et ternie par la pluie et par le vent. Le personnage qui portait ce costume fané était lui-même fort maigre, de stature médiocre et de figure malade. Olivier s'arrêta à quelque distance et remarqua que le pauvre trouvère, assis au bord d'une fontaine, choisissait des brins de cresson et les dévorait avidement. Cela lui donna bonne opinion de l'inconnu, car il y avait alors mille moyens de faire un meilleur repas. Sans avoir recours à l'humanité des paysans, rien n'était plus facile que de voler. Les portes ne fermaient pas, et pour mettre à l'épreuve la probité du peuple, le roi-duc faisait exposer des anneaux d'or et autre choses de prix dans les chemins et dans les bois. On rapporte que des bijoux furent ainsi suspendus trois années dans la forêt de Roumard, à la vue des passants et des voyageurs, sans que personne y touchât. Les instruments de labourage restaient dans les champs: un paysan du village de Longueville et sa femme furent pendus sans miséricorde après avoir extorqué au duc le prix de leur charrue et de leur attelage, qu'ils avaient eux-mêmes cachés en de

sant que les voleurs les leur avaient enlevés.

Olivier s'approcha du pauvre trouvère, qui leva les yeux en attendant venir et lui montra une physionomie rayonnante d'intelligence et presque de gaieté.

—Ee ! Pami, lui dit Olivier, vous faites un triste dîner ?

—C'est le malheur des temps, répondit le pauvre diable avec un soupir qui indiquait un estomac vide. Les seigneurs sont aux guerres lointaines, et les paysans sont aux champs, voilà pourquoi je me trouve réduit à cette nourriture peu substantielle après un jeûne de vingt-quatre heures. On m'a bien indiqué un vieux chevalier que ses infirmités retiennent chez lui et qui pourra peut-être me payer quelques unes de mes ballades, de mes lais et virelais. Jeune homme, le château de Bellassise est-il encore loin d'ici.

—Vous y serez dans une demi-heure, répondit Olivier ; mais auparavant, venez avec moi, ici près, à la ferme de la Trinité ; où je vais vous faire donner à manger pour soutenir vos forces jusqu'à là.

—Hélas ! je ne saurais, dit le pauvre trouvère, qui chercha inutilement à se tenir sur ses jambes ; j'ai déjà fait dix lieues aujourd'hui, et je ne puis commencer la onzième.

Olivier partit en courant et revint bientôt, apportant un pain, un morceau de porc et une cruche de cidre. Ces provisions donnèrent des forces au trouvère, et sa physionomie reprit l'air enjoué qui lui paraissait habituelle. Il se frotta l'estomac, frappa des pieds à terre et déclara qu'il était prêt à suivre partout le bon jeune homme qui venait de lui rendre la vie et la gaieté, puis il prit sa harpe et se préparait à chanter une balade, sans doute pour payer le service qu'il venait de recevoir ; mais Olivier dit qu'il n'avait pas le temps de l'écouter.

Attendez-moi ici, dit-il, je serai de retour dans une heure, et je vous conduirai au château de Bellassise : je suis le plus jeune des Messire Baudry.

La suite au prochain numéro.

RABAIS IMPORTANT.
OBJETS D'ÉGLISE.

MALGRE les prix déjà si avantageux des articles d'Eglise maintenant en vente à l'HOPITAL-GENERAL de cette ville, le Soussigné vient encore d'effectuer une réduction assez importante sur la plupart des articles qui devroient sous peu faire place à une NOUVELLE IMPORTATION d'Objets d'Eglise attendus dans le cours du mois d'Octobre.

L'ASSORTIMENT D'AUJOURD'HUI se compose de
Croix de Chasubles, Etoles,
Bandes de Dulmatiques, Garnitures de Chapes,
Damas brochés en or, et en soie.

VOILE DE BÉNÉDICTION DU S. S. SACREMENT.

Galons, Franges à Bouillons, Cordons d'Etoles.

On trouvera au même endroit, l'assortiment le plus riche et le plus varié de ces articles. Pour importations directes s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.
New-York.

AVIS.

AYENDRE, A PRIX COUTANT, ou à échanger contre un bon PIANO, un HARMONIUM neuf et qui vient d'être importé directement de Paris. Cet HARMONIUM est dans l'état le plus parfait, contient TROIS REGISTRES et est admirablement adapté pour une chapelle ou une petite église.
S'adresser à ce Bureau.

ON a besoin d'une MAITRESSE pour tenir une ECOLE dans une Concession de Cédres : une femme dont le mari pourrait aussi enseigner serait préférée. Pour les conditions s'adresser à M. le Curé.
Cédres, 5 octobre 1846.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANCAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.
JOSEPH ROY.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'accueil qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient de leur en témoigner leur reconnaissance à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur atelier et demeure.

—ET—
Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront

donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE

Montréal, 24 juin 1846.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français, à Patente, Produits chimiques, Parfumeries-fines, etc. etc. Consultation des Malades.
DR. PICAULT.
22 juin. Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

PHARMACIE.

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitans de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Doneganau) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,
MÉDECINES PATENTÉES,
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,
ETC., ETC., ETC.

M. Coté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médicines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.
Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine
Montréal, 10 Juillet 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA
CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

PATRONS,

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

- | | |
|-----------------------|-----------------|
| W. Workman, Prés. | Francis Hincks, |
| A. LaRocque, V. Prés. | H. Mulholland, |
| John E. Mills, | L. H. Holton, |
| Jacob DeWitt, | John Tuly, |
| Joseph Bourret, | Damase Masson, |
| P. Beaubien, | Joseph Grenier, |
| L. T. Drummond, | Nelson Davis. |
| H. Judah. | |

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Régliments, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau, JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.
2 juin 1846.

FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'huile et sur le verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—6m.

NOUVEAU TESTAMENT.

DPA VENE AU BUREAU DES MÉLANGES,

L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VEDREDI, Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de un mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2c.	4d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3c.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

- | | |
|----------------------------------|----------------|
| M. Fabre libraire | Montréal. |
| D. Martineau, prêtre, vicaire. | Québec. |
| Fr. Pilote, Directeur du Collège | St. Anne. |
| Val. Guillet, écuyer. | Trois-Rivières |

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE. ÉDITEUR.

IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.